

Création et distribution d'un flyer sur le compostage.

Communauté de Communes CREUSE SUD-OUEST



Route de La Souterraine - SAINT-DIZIER-MASBARAUD

23400 Masbaraud-Mérignat

[Voir le site internet](#)

- Service Ctdma-ec

responsable.servicedechets@ccbryv.fr

Auteur :

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)

CONTEXTE



Dans le cadre de la sensibilisation du grand public, un flyer a été distribué dans les boîtes aux lettres des habitants du territoire desservi par le service de collecte des déchets ménagers de la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest. Les thématiques développées étaient la gestion des déchets verts (rappel de l'interdiction du brûlage, solutions alternatives dont compostage, broyage et paillage), l'interdiction des dépôts sauvages et les consignes de tri (explication de la charte info-tri et foire aux questions).

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Rappeler que le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit et communiquer sur les méthodes alternatives que sont le compostage, le broyage et le paillage ainsi que les dépôts en déchèterie. Rappeler l'existence des Points d'Apport Volontaire et de la déchèterie pour pallier aux dépôts sauvages. Communiquer sur les consignes de tri.

Résultats quantitatifs

3 500 fmyers desservis.

MISE EN OEUVRE

Description de l'action

Sensibilisation du grand public à travers la création et la distribution d'un flyer.

Planning

- rédaction du flyer
- impression
- distribution par La Poste

Moyens humains

- 1 agent de la communauté de communes

Moyens financiers

- Coût d'impression : 277 € TTC

- Coût de distribution : 753 € TTC

Partenaires mobilisés

La Poste pour la distribution

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | BROYEUR | CONTENEUR | MENAGE | GUIDE | BIODECHET

Dernière actualisation

Février 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Laurent JARRY

laurent.jarry@ademe.fr

Direction régionale Nouvelle
Aquitaine